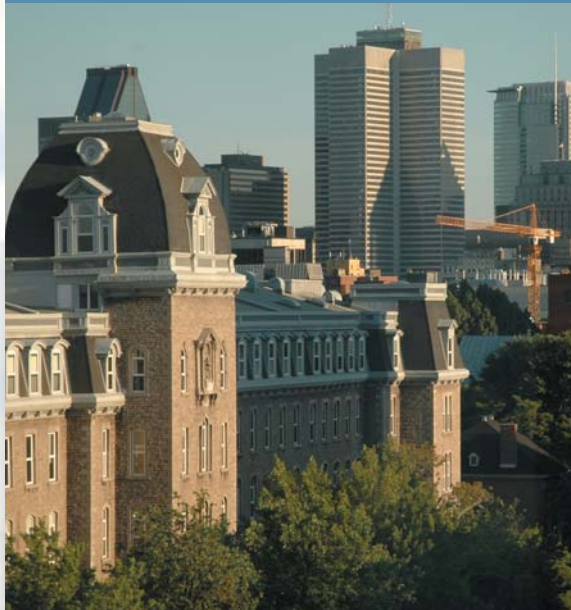
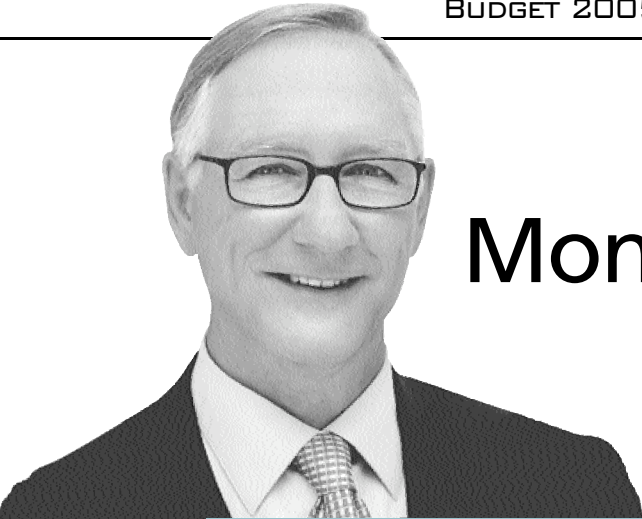


MONTRÉAL **EN ACTION**

FAITS SAILLANTS



BUDGET 2005 • PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2005-2007



Gérald Tremblay
Maire



Frank Zampino
Président du comité exécutif

Montréal

en action

FAITS SAILLANTS

Le premier janvier 2002, les citoyens de l'île de Montréal étaient conviés à un des projets les plus excitants que nous ayons eus comme collectivité : celui de bâtir, pour nous et pour les générations qui nous suivront, une grande et extraordinaire ville, ouverte sur le monde, forte de ses différences et animée du dynamisme de ses citoyens. Lors des derniers référendums, certains de nos concitoyens ont décidé que la préservation de leurs acquis primait sur la création de cette nouvelle richesse collective et ont alors décidé de reconstituer partiellement leurs anciennes villes. Nous avons tenté de les convaincre du contraire, et leur décision est regrettable. Si nous respectons leur décision, nous devrions cependant trouver le moyen de travailler tous ensemble, de façon positive, pour nous assurer que le Conseil d'agglomération qui verra le jour dès 2006 demeure aligné sur les grandes priorités qui nous avaient inspirés lors de la création de cette grande Ville.

Car nous avons des priorités; nous avons une vision claire de ce qui doit être accompli pour amener Montréal au niveau des grandes métropoles dynamiques du monde. Si notre marche fut ralentie et même parfois obscurcie par le stérile débat sur les défusions, nous avons avancé d'un pas ferme vers les horizons de notre avenir collectif en suivant un plan qui était clairement dessiné. S'il en reste encore beaucoup à accomplir, nous devons continuer de suivre ce plan parce qu'il porte fruit et qu'il est le seul garant de notre réussite collective. Ce grand projet de Montréal doit être encore plus vivant et plus inspirant pour nous tous.

C'est dans la richesse, le talent et la grande diversité de notre société que nous avons puisé l'énergie dont nous avons besoin pour mettre **Montréal en action**. Notre partenaire premier, le gouvernement du Québec, nous a aussi accompagnés dans cette démarche. Tout en reconnaissant l'effort important de celui-ci pour soutenir Montréal, il faut cependant constater que les sommes prévues n'ont pas été versées tel qu'entendu. Cela a eu pour conséquence d'affecter notre équilibre budgétaire. Le gouvernement du Canada, quant à lui, en nous donnant un remboursement complet de la TPS et en offrant maintenant aux gouvernements provinciaux et aux municipalités un partage de la taxe sur les carburants pour les infrastructures municipales et le transport en commun, démontre lui aussi qu'il comprend le rôle vital que les villes jouent.

Les grandes villes sont des actrices de premier plan dans le développement économique, social et culturel d'une société. Par leurs gestes récents, nos partenaires gouvernementaux démontrent qu'ils sont prêts à s'engager dans le succès de ces villes. Mais, même si bien des choses ont été réglées, il reste encore beaucoup à faire pour aider Montréal à reprendre le temps perdu, à réparer les erreurs du passé et lui permettre de jouer pleinement son rôle de métropole du Québec. Nous insistons, entre autres, sur les importants investissements requis pour assurer la viabilité et le développement du transport en commun, vital pour un développement responsable de notre ville. Il est primordial que Montréal bénéficie de sources de revenus de croissance, car elle participe au premier plan à la création de cette croissance. Nous demeurons donc vigilants et continuerons d'insister pour que nos partenaires gouvernementaux assument leurs responsabilités et se commettent clairement pour Montréal.

Le succès de la métropole, nous ne saurions assez le répéter, c'est aussi le succès de toutes les régions du Québec.

Le budget 2005

Nous avons pris des engagements. Nous sommes fiers de dire aux Montréalaises et aux Montréalais que ces engagements, nous les avons tenus. Notre administration est en action et compte le demeurer.

Le budget 2005 s'établit à 3,98 milliards de dollars et le programme triennal d'immobilisations à 1,67 milliard de dollars consacrés à 45 % aux infrastructures dédiées à l'eau et aux routes.

Grâce à une gestion rigoureuse et responsable, 55 % des contribuables résidentiels verront leur compte de taxes baisser et 19 % auront une augmentation inférieure au taux d'inflation de 2,1 %. Du côté du secteur non résidentiel, 43 % des propriétaires verront leur compte de taxes baisser et 20 % auront une hausse moindre que l'inflation. Ainsi, la compétitivité des entreprises situées sur le territoire de la ville s'en trouve améliorée.

L'administration s'est également attaquée à des problèmes cruciaux, notamment la modernisation de son réseau d'eau et d'égout, de son réseau routier ainsi qu'à la construction de logements sociaux. La Ville a investi 146 M\$ pour l'amélioration de l'ensemble de son réseau routier au cours de 2004. L'opération *Solidarité 5000 logements* est en bonne voie d'être complétée.

Parmi les grandes réalisations de l'administration, mentionnons le plan d'urbanisme qui guidera le développement harmonieux du territoire, les politiques de développement économique, de la culture, du patrimoine, du développement durable et de la protection des milieux naturels. Nous avons créé l'Office de consultation publique et le bureau de l'Ombudsman. Nous avons aussi assuré un financement de 10 M\$ au Conseil des arts. Ce sont tous des engagements que nous sommes fiers d'avoir tenus.

La Ville a aussi réalisé, comme elle s'y était engagée, des économies récurrentes substantielles, soit 45 M\$ en 2002, 36 M\$ en 2003 et 44 M\$ en 2004. Le renouvellement de huit des dix conventions collectives nous permet en plus de respecter notre cadre financier et de consolider un climat de confiance.

Des arrondissements imputables

Dès la naissance de cette grande ville, notre administration municipale a reconnu que ceux qui sont les mieux placés pour fournir aux citoyens des services de proximité de première

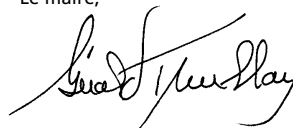
qualité et de grande efficacité sont les élus des arrondissements. Ceux-ci ont donc maintenant tous les pouvoirs et les outils nécessaires pour répondre aux besoins de première ligne de leurs citoyens. Face à leurs citoyens, les arrondissements sont maintenant responsabilisés et imputables de la qualité et de l'efficacité de ces services de proximité. Pour les appuyer, la Ville a mis en place une proposition de budget évolutif et dynamique qui leur permettra de mieux remplir leurs obligations et de combler leurs besoins. Encore une fois, en 2005, le budget dévolu aux arrondissements augmente de façon substantielle. Tout est donc maintenant en place pour permettre à chaque arrondissement d'affirmer sa personnalité et son caractère.

À la défense des intérêts des Montréalaises et des Montréalais

Mais au-delà de cette décentralisation, le maire de Montréal demeure le maire de tous les Montréalaises et Montréalais. Et à ce titre, il entend bien représenter et défendre leurs intérêts. Élu par l'ensemble des citoyens, le maire interviendra toujours en ce qui concerne les enjeux stratégiques et majeurs et s'assurera que le bien-être de la Ville et de ses citoyens prime sur toute chose.

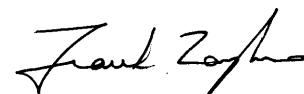
Oui, Montréal est en marche. Montréal est en action. Ensemble, si nous y mettons l'énergie et la volonté nécessaires, au-delà des débats partisans, et avec la collaboration indispensable des employés et des cadres de la Ville, appuyés par la société civile, nous réussissons. Nous en avons la conviction profonde. Nous sommes confiants d'avoir mis en place la gestion et les politiques nécessaires pour faire de notre grande Ville, une ville dont tous seront fiers. Nous en avons collectivement la responsabilité et surtout l'obligation.

Le maire,



Gérald Tremblay

Le président du comité exécutif,



Frank Zampino, FCA

Une vision claire, une gestion responsable

Pour se classer parmi les grandes métropoles nord-américaines, Montréal veut :

METTRE L'ACCENT SUR SON RÔLE DE VILLE DE SAVOIR ET DE CRÉATION

**ACCÉLÉRER SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
DANS UN ESPRIT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**RENFORCER SA VOCATION DE VILLE OUVERTE,
COSMOPOLITE, DÉMOCRATIQUE, AGRÉABLE À VIVRE ET SÉCURITAIRE**

INTENSIFIER LA PROMOTION DE SES ATOUTS

Montréal est en action. Pour atteindre ces objectifs, Montréal doit continuer de miser sur une gestion responsable, comme elle le fait depuis 2002.

L'administration municipale se base sur une gestion responsable pour :

- > fournir des services de qualité à tous les Montréalaises et Montréalais et améliorer ces services;
- > offrir un milieu de vie agréable;
- > gérer efficacement les revenus dont elle dispose et trouver de nouvelles sources de revenus.



Toutes ces actions se renforcent les unes les autres. Par exemple, les revenus additionnels permettent d'investir dans la modernisation des infrastructures montréalaises, d'offrir à tous des services de qualité ainsi qu'un milieu de vie agréable. Inversement, la qualité des services et du milieu de vie fait de Montréal une ville de stature internationale qui attire visiteurs, nouveaux résidents et investisseurs, ce qui contribue à accroître sa richesse.

C'est à partir de ce plan d'action que l'administration municipale a élaboré le budget de 2005.

Gérer les affaires municipales avec rigueur et performance

Un budget aligné sur les principes et les priorités de l'administration municipale : améliorer les services aux citoyens et citoyennes, investir massivement dans la modernisation des infrastructures tout en limitant l'effort fiscal des contribuables. Cela, afin d'accroître sans cesse la qualité du milieu de vie.

Quelques réalisations 2002-2004

REFINANCEMENT DE LA DETTE ACTUARIELLE, EN COLLABORATION AVEC LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC : UNE ÉCONOMIE DE 1,1 MILLIARD DE DOLLARS POUR LES CONTRIBUABLES DE L'ANCIENNE VILLE DE MONTRÉAL, POUR LES 40 PROCHAINES ANNÉES.

**ÉTALEMENT DE LA VARIATION DES VALEURS FONCIÈRES SUR TROIS ANS ET INTRODUCTION D'UNE TAXE FONCIÈRE À TAUX VARIÉS.
BUT : LIMITER LA HAUSSE DE LA CHARGE FISCALE, À LA SUITE DU DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION 2004-2006.**

ABOLITION DE LA TAXE D'AFFAIRES.

CONCLUSION D'UNE ENTENTE AVEC LE GOUVERNEMENT DU CANADA AFIN D'OBTENIR LE REMBOURSEMENT COMPLET DE LA TPS SUR LES ACHATS DE LA VILLE : ÉCONOMIES ANNUELLES DE 30 M\$.

AMORCE DES NÉGOCIATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT DU CANADA AFIN DE RÉCUPÉRER UNE PARTIE DES REVENUS DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR LES CARBURANTS.

ÉCONOMIES RÉCURRENTES DE 45 M\$ EN 2002, 36 M\$ EN 2003 ET 44 M\$ EN 2004.

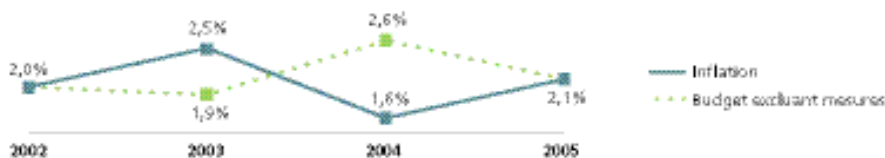
NOUVEAUX REVENUS PROVENANT DE LA SIGNATURE DU CONTRAT DE VILLE.

Budget de 2005

Un budget responsable qui respecte la capacité de payer des contribuables

- > Le budget global de la Ville de Montréal s'élève à 3,98 milliards de dollars en 2005, en hausse de 3,9 %.
- > Par ce budget, la Ville maintient un contrôle rigoureux des dépenses et n'alourdit pas le fardeau fiscal des contribuables.
- > Des mesures prises par la Ville ont permis notamment :
 - de s'attaquer au problème du sous-financement historique des infrastructures reliées à la gestion de l'eau : 45 M\$ en 2005, soit 20 M\$ additionnels par rapport à 2004
 - d'assurer le financement des différents régimes de retraite : 33 M\$ additionnels en 2005
 - d'augmenter la contribution au transport en commun : 6,5 M\$ en 2005.
- > Ces mesures, incluant le montant du transfert de la gestion des CLD (Centres locaux de développement) du gouvernement du Québec, de l'ordre de 13 M\$ en 2005, représentent 1,8 % de l'augmentation totale du budget.
- > En excluant les éléments mentionnés précédemment, la Ville a contenu l'accroissement des dépenses du budget à seulement 2,1 %.
Sur cette même base, depuis la création de la nouvelle ville, une saine gestion financière a permis de maintenir la croissance du budget au niveau de l'inflation.

**VARIATION ANNUELLE
DU BUDGET
DE 2002 À 2005**



> La Ville maintient ses actions qui ont permis de ramener le poids de la dette à la charge des contribuables de 15,8% en 2002 à 14,9% en 2005, une amélioration de 6% du ratio.

> Sur trois ans, les investissements sont de 1,7 milliard de \$ ce qui, pour 2005, représente une augmentation de 9% essentiellement pour intensifier les travaux de réfection du réseau artériel et pour améliorer la gestion de l'eau.

> De ces investissements, une somme de 527 M\$ est dédiée aux arrondissements.

Une baisse de taxes pour une majorité de contribuables

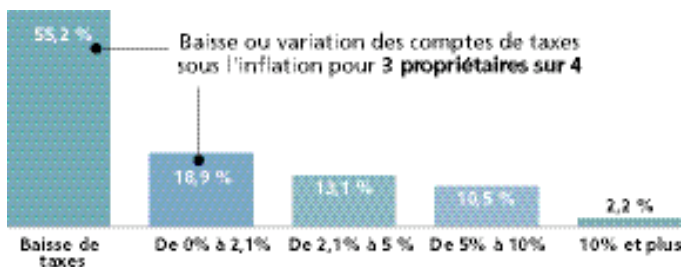
Secteur résidentiel

> Hormis la contribution pour améliorer le service de l'eau, qui représente une croissance des charges de 0,5%, les propriétaires d'immeubles résidentiels ne subissent globalement aucune hausse de leur compte de taxes en 2005.

> 55% des propriétaires d'immeubles résidentiels bénéficient d'une baisse de leur compte de taxes en 2005.

> 19% des contribuables résidentiels connaissent une hausse de taxes sous l'inflation de 2,1%.

**VARIATION
DES COMPTES DE
TAXES RÉSIDENTIELLES
ENTRE 2004 ET 2005**



> De 2002 à 2005, les propriétaires d'immeubles résidentiels n'auront subi en moyenne aucune hausse de taxes, en excluant l'effort consenti pour améliorer le service de l'eau.

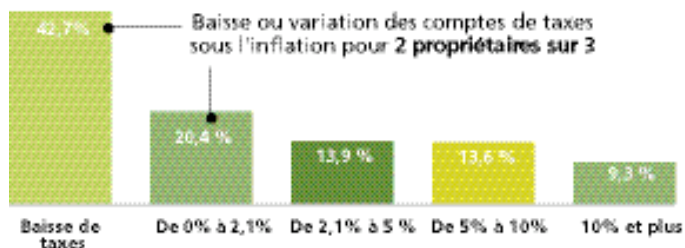
Secteur non résidentiel

> Excluant la contribution pour améliorer le service de l'eau, qui représente une croissance des charges de 1%, le fardeau fiscal des immeubles non résidentiels est en hausse de 1,8%, ce qui constitue une progression inférieure au taux d'inflation de 2,1%. Ainsi, la compétitivité des entreprises situées sur le territoire de la ville s'en trouve améliorée.

> 43% des propriétaires d'immeubles non résidentiels bénéficient d'une baisse de leur compte de taxes en 2005.

> 20% des propriétaires d'immeubles non résidentiels connaissent une hausse de taxes sous l'inflation de 2,1%.

**VARIATION
DES COMPTES DE TAXES
NON RÉSIDENTIELLES
ENTRE 2004 ET 2005**



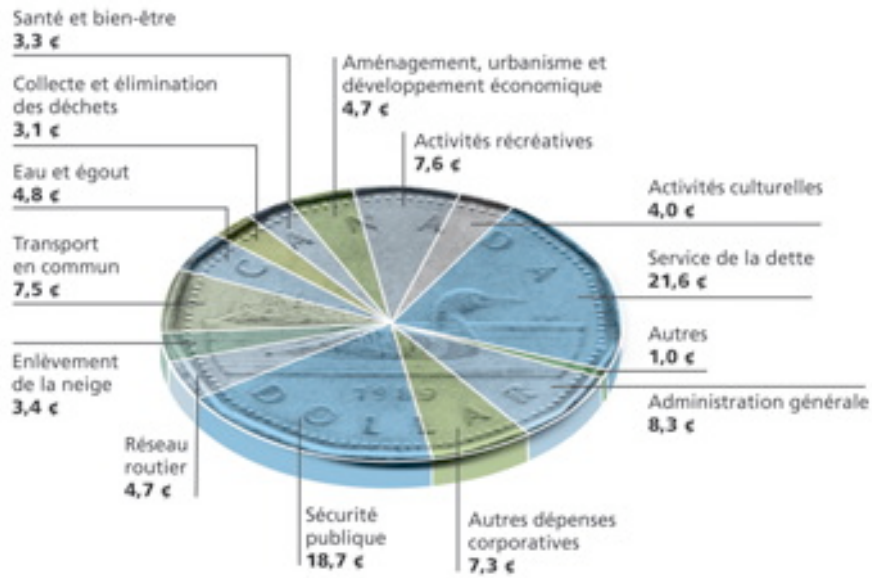
> De 2002 à 2005, globalement, les propriétaires d'immeubles non résidentiels auront connu, en quatre ans, en excluant l'effort consenti pour améliorer le service de l'eau, une hausse moyenne annuelle de taxes de 1,2%, progression nettement inférieure à l'inflation.

VARIATION DES COMPTES DE TAXES ENTRE 2004 ET 2005

Arrondissements	Variation en %	
	Résidentiel	Non résidentiel
Ahuntsic-Cartierville	-2,2 %	0,5 %
Anjou	-1,1 %	5,3 %
Beaconsfield-Baie d'Urfé		
Beaconsfield	1,1 %	5,7 %
Baie d'Urfé	9,1 %	12,4 %
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	1,1 %	0,6 %
Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest		
Côte-Saint-Luc	7,4 %	3,2 %
Hampstead	4,4 %	s.o
Montréal-Ouest	5,5 %	3,7 %
Dollard-Des Ormeaux-Roxboro		
Dollard-Des Ormeaux	0,2 %	3,7 %
Roxboro	1,9 %	4,4 %
Dorval-L'Île-Dorval	1,9 %	5,1 %
Kirkland	3,2 %	5,0 %
Lachine	-0,3 %	2,3 %
LaSalle	-2,2 %	5,6 %
L'Île-Bizard-Sainte-Genève-Sainte-Anne-de-Bellevue		
L'Île-Bizard	5,2 %	7,3 %
Sainte-Genève	-2,8 %	1,6 %
Sainte-Anne-de-Bellevue	4,9 %	1,0 %
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	-2,6 %	0,4 %
Montréal-Nord	-2,0 %	-0,2 %
Mont-Royal	5,5 %	9,6 %
Outremont	3,3 %	5,8 %
Pierrefonds-Senneville		
Pierrefonds	0,4 %	4,8 %
Senneville	15,8 %	11,5 %
Plateau-Mont-Royal	0,7 %	1,4 %
Pointe-Claire	9,2 %	10,0 %
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est		
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	-3,9 %	-0,3 %
Montréal-Est	8,2 %	12,6 %
Rosemont-La Petite-Patrie	-0,8 %	0,9 %
Saint-Laurent	5,8 %	8,8 %
Saint-Léonard	-3,6 %	0,4 %
Sud-Ouest	-2,4 %	1,4 %
Verdun	-1,1 %	0,2 %
Ville-Marie	0,2 %	0,9 %
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	-1,6 %	-0,1 %
Westmount	8,2 %	9,0 %
Moyenne pour l'ensemble de la Ville	0,5 %	2,8 %

L'UTILISATION DE CHAQUE DOLLAR PERÇU

LA VILLE DE MONTRÉAL GÈRE EFFICACEMENT LES AFFAIRES MUNICIPALES, DANS L'OBJECTIF D'OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ AUX CITOYENS À MOINDRE COÛT



Sécurité publique
18,7 €



- Police 11,8 €
- Pompiers 6,4 €
- Sécurité civile et autres 0,5 €

Activités récréatives
7,6 €



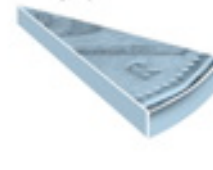
- Centres communautaires 1,6 €
- Patinoires 1,1 €
- Fiscines et plages 1,0 €
- Parcs et terrains de jeux 3,6 €
- Divers 0,3 €

Activités culturelles
4,0 €



- Centres communautaires 0,3 €
- Bibliothèques 1,8 €
- Patrimoine, musées et centres d'exposition 1,4 €
- Divers 0,5 €

Administration générale
8,3 €



- Conseil municipal 1,3 €
- Application de la loi 1,1 €
- Gestion financière et administrative 4,0 €
- Greffé 0,4 €
- Évaluation foncière 0,6 €
- Gestion des ressources humaines 0,9 €

Assurer une saine gestion de l'eau

Allouer 10 milliards de dollars additionnels, durant les 20 prochaines années, à la réhabilitation ou au remplacement de 3 000 km d'aqueduc sur les 5 200 km existants ainsi qu'à la mise à niveau de l'entretien du réseau. Parce que les Montréalaises et les Montréalais d'aujourd'hui et de demain doivent bénéficier des meilleures pratiques de gestion de l'eau en Amérique du Nord. Parce que l'eau, c'est la vie.

Quelques réalisations 2002-2004

DÉPÔT D'UN PLAN STRATÉGIQUE POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DES INFRASTRUCTURES ET, AINSI, FOURNIR UN SERVICE DE QUALITÉ.

CRÉATION DU FONDS DESTINÉ À L'EAU, DONT LES REVENUS SERONT EXCLUSIVEMENT CONSACRÉS À LA REMISE EN ÉTAT ET À L'EXPLOITATION DES INFRASTRUCTURES, AINSI QU'À LA MODERNISATION DE LA GESTION DE L'EAU.

INVESTISSEMENTS, DEPUIS 2002, DE PLUS DE 242 M\$ DANS LA RÉHABILITATION DES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS, AINSI QUE DANS LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES, AVEC L'AIDE DES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL.

Budget de 2005

Des investissements de 309 M\$, de 2005 à 2007, pour poursuivre la remise en état des infrastructures de l'eau, dont 104 M\$ en 2005.

Mise en application du plan intégré de gestion de l'eau potable et des eaux usées, en collaboration avec les arrondissements

- > Au budget de fonctionnement de 2005, 45 M\$ additionnels pour la gestion de l'eau, soit 20 M\$ de plus qu'en 2004.
- > Installation progressive de compteurs d'eau dans les industries, les commerces et les institutions.
- > Mise aux normes des usines de production d'eau potable et d'épuration des eaux usées.
- > Implantation d'un plan d'intervention pour la remise en état progressive des réseaux d'aqueduc et d'égouts.
- > Négociation avec les gouvernements du Québec et du Canada afin d'obtenir un financement de 1 milliard de dollars sur 10 ans pour la remise en état des infrastructures.

Entretenir et améliorer le réseau routier

Investir près de 4 milliards de dollars, dans les 10 prochaines années, pour réhabiliter les infrastructures du plus important réseau routier du Québec, carrefour du transport des marchandises sur le continent nord-américain. Ainsi, l'économie montréalaise pourra compter sur des routes en bon état pour se développer.

Quelques réalisations 2002-2004

INVESTISSEMENTS ADDITIONNELS DE 40 M\$, POUR UN TOTAL DE 109 M\$ EN 2004, DANS LA RÉFECTION D'ARTÈRES ET DE RUES AFIN DE PRÉVENIR LES NIDS-DE-POULE.

ATTRIBUTION DE 102 M\$ À LA RÉFECTION DE STRUCTURES ROUTIÈRES - CARREFOURS, PASSAGES, ÉCHANGEURS.

ALLOCATION DE 29 M\$ POUR LES FEUX DE CIRCULATION ET L'ÉCLAIRAGE DES RUES.

Budget de 2005

Un budget de fonctionnement de 323 M\$, en hausse de 2,2 %

> Développement d'une stratégie à long terme pour les infrastructures routières.

> Développement du plan de réhabilitation de la rue Notre-Dame.

Des investissements de 369 M\$ sur trois ans, dont 165 M\$ en 2005

> 30 M\$ additionnels afin d'intensifier la réfection des artères.

> Réhabilitation de structures routières, dont :

- l'échangeur du Parc-des Pins
- le carrefour giratoire Notre-Dame-Sherbrooke
- le passage souterrain Rockland-CP
- le passage inférieur Masson-De Lorimier
- le passage supérieur Querbes-du Parc.

> Amélioration de l'éclairage et des feux de circulation.

Soutenir le transport collectif

Appuyer le transport collectif. Parce que depuis longtemps Montréal a résolument pris position en faveur de ce dernier : elle le reconnaît comme un mode de transport d'avenir qui renforce ses activités et rehausse la qualité de son environnement.

Quelques réalisations 2002-2004

ACCROISSEMENT DE LA CONTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL DE 26 M\$ SUR TROIS ANS

MISE EN VENTE DE LA CARTE PRIVILÈGE POUR LES 18-25 ANS.

AMORCE DES ÉTUDES POUR RÉALISER LE PLAN DE TRANSPORT DE L'ÎLE, INCLUANT L'IMPLANTATION DU RÉSEAU PRIORITAIRE MÉTROPOLITAIN.

Budget de 2005

En hausse de 6,5 M\$, un budget de fonctionnement de 297 M\$ pour le transport collectif, qui représente 28 % du financement de la STM et de l'AMT.

Gérer efficacement les services de proximité

Tous les jours, faire des gestes concrets pour améliorer les services aux citoyens et la qualité du milieu de vie. Cela passe par des arrondissements plus autonomes, tel que l'administration municipale l'a planifié dans son modèle d'organisation.

Quelques réalisations 2002-2004

IMPLANTATION D'UN MODÈLE D'ORGANISATION QUI DÉCENTRALISE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE : LES ARRONDISSEMENTS FIXENT LEURS PRIORITÉS ET ADMINISTRENT LEUR BUDGET.

AUGMENTATION CONTINUE DU BUDGET DES ARRONDISSEMENTS.

Budget de 2005


Un budget de fonctionnement de 1 milliard de dollars pour les arrondissements, en hausse de 6,6 %

> Implantation d'un nouveau modèle de confection budgétaire qui permettra aux arrondissements de mieux remplir leurs obligations et de combler leurs besoins.

> Des investissements de 527 M\$ dans les arrondissements :

- des efforts supplémentaires pour remettre en état les réseaux de routes
- 85 % des investissements alloués en priorité aux services directs à la population : activités de loisirs, de culture et de transport.

Implanter l'*e-cité* électronique



Réaliser le projet *e-cité*. Comme toutes les grandes métropoles, l'administration municipale veut se mettre en relation avec les citoyens et communiquer efficacement. Le projet *e-cité* est au cœur de la stratégie de la Ville de Montréal en matière de service à la clientèle. Son portail informatique donnera accès aux services municipaux en ligne.

Quelques réalisations 2002-2004

MISE AU POINT DE LA STRATÉGIE ET DU PLAN D'ACTION DE LA *E-CITÉ*.

DÉVELOPPEMENT DE QUELQUES SERVICES EN LIGNE,
DONT L'OBTENTION DES RAPPORTS D'ACCIDENT.

Budget de 2005

Un budget de fonctionnement de 2,4 M\$ pour la poursuite du projet

Des investissements de 12 M\$, de 2005 à 2007, pour créer une vitrine électronique pour la Ville et mettre en place une série de services, tels : la vente de la carte Accès Montréal, les demandes de permis et de subventions, l'affichage des offres d'emplois.

Favoriser et soutenir le développement des secteurs prometteurs

Soutenir le développement des secteurs prometteurs et renforcer le rôle de Montréal en tant que ville de savoir et d'innovation. Parce que la création de richesse passe par une économie vigoureuse.

Quelques réalisations 2002-2004

ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

ADOPTION DU PLAN D'URBANISME.

PARTICIPATION À L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER INTERNATIONAL, UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ POUR CRÉER UN PÔLE D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUES.

INVESTISSEMENTS DANS LA CITÉ DES ARTS DU CIRQUE.

Budget de 2005

Des investissements de 93 M\$, de 2005 à 2007, dont 28 M\$ en 2005, dans des projets porteurs, dont :

- > Aménagement du Quartier des spectacles, au centre-ville.
- > Réaménagement de la rue McGill, dans le Vieux-Montréal.
- > Relocalisation du Planétarium au sein du pôle Maisonneuve, pour des investissements projetés de 31 M\$ sur trois ans.
- > Mise en valeur du boulevard Saint-Laurent.
- > Création d'un pôle bioalimentaire, incubateur d'entreprises, pour un investissement projeté de 1 M\$.
- > Soutien aux projets majeurs en sciences de la vie : des investissements projetés de 3 M\$.

Favoriser le développement immobilier

Soutenir le développement économique de Montréal et contribuer à la qualité de vie des citoyens, en favorisant une offre résidentielle équilibrée qui améliore l'habitat et qui appuie le développement résidentiel, commercial et industriel.

Quelques réalisations 2002-2004

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE REVITALISATION DES QUARTIERS CENTRAUX ET DU PROGRAMME DE SUBVENTIONS DOMI-CIBLE.

MISE EN CHANTIER DE 23 757 UNITÉS DE LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS, DEPUIS 2002.

INVESTISSEMENT DE 64 M\$ DANS 95 PROJETS D'AMÉLIORATION DU MILIEU DE VIE, ISSUS D'ARRONDISSEMENTS FAISANT FACE À LA PAUVRETÉ, CONFORMÉMENT AU PROGRAMME RENOUVEAU URBAIN.

Budget de 2005

Des investissements de 138 M\$, de 2005 à 2007, dont 64 M\$ en 2005, dans des projets immobiliers

> Allocation de 56 M\$ pour l'ensemble des programmes de construction et de rénovation en 2005 :

- Poursuite et achèvement, d'ici la fin de 2005, de deux grandes opérations de construction grâce aux programmes de subventions :
 - 5000 logements privés
 - 5000 logements sociaux et communautaires, dans le cadre de l'opération *Solidarité 5000 logements*.
- Poursuite des programmes d'aide à la rénovation.

Renforcer le sentiment de sécurité

Pour que Montréal demeure une des métropoles les plus sécuritaires en Amérique du Nord. Poursuivre les investissements dans la qualité de vie, de sorte que les citoyens continuent d'être et de se sentir en sécurité dans leur ville.

Quelques réalisations 2002-2004

OPTIMISATION DE LA POLICE DE QUARTIER :
AUGMENTATION DE LA PATROUILLE À PIED ET À VÉLO, MISE EN PLACE DE PROGRAMMES DE PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ ET CONTRE LE PHÉNOMÈNE DES GANGS DE RUE, ETC.

INTÉGRATION DES 22 SERVICES D'INCENDIE DE L'ÎLE ET DU CENTRE DE SÉCURITÉ CIVILE.

INTÉGRATION DES CENTRES DE COMMUNICATION D'URGENCE
EN UN SEUL CENTRE D'APPELS POUR LES INCENDIES.

ADOPTION D'UN PLAN DE MESURES D'URGENCE.

Budget de 2005

Un budget de 745 M\$, en hausse de 2,8 %, pour la sécurité publique

- > Augmentation de la visibilité policière.
- > Début de l'implantation du service de premiers répondants.
- > Amorçage de la conception du schéma de sécurité civile pour mieux faire face aux sinistres.
- > Soutien et accompagnement offerts aux partenaires qui interviennent dans le domaine de la prostitution et de l'itinérance.

Des investissements de 88 M\$ sur trois ans, dont 34 M\$ en 2005

- > Construction de la caserne de Baie d'Urfé et réaménagement des casernes de Kirkland, de Beaconsfield et de L'Île-Bizard.
- > Modernisation du système de radiocommunication intégré du Service de la sécurité incendie et du Service de police.
- > Remplacement de véhicules de combat d'incendie.

Protéger et mettre en valeur les milieux naturels et les espaces verts

Conjuguer le développement économique et la protection des milieux naturels pour améliorer la qualité de vie des résidants et augmenter le plaisir des visiteurs. Parce que Montréal doit tirer le meilleur parti de ses milieux naturels encore intacts, ainsi que de ses quelque 700 espaces verts aménagés.

Quelques réalisations 2002-2004

OBTENTION DE LA RECONNAISSANCE DU MONT ROYAL
COMME ARRONDISSEMENT NATUREL ET HISTORIQUE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.

ÉLABORATION DE LA POLITIQUE DE PROTECTION
ET DE MISE EN VALEUR DES MILIEUX NATURELS.

ADOPTION DE LA RÉGLEMENTATION VISANT LA RÉDUCTION DE L'USAGE DES PESTICIDES.

Budget de 2005

Un budget de 143 M\$ pour entretenir et améliorer les parcs de la métropole afin d'offrir une diversité de services et d'activités

- > Application de la réglementation des pesticides.
- > Élaboration d'un plan stratégique de développement durable.
- > Élaboration et adoption de la politique de l'arbre.

Des investissements triennaux de 176 M\$ pour préserver le patrimoine naturel, dont 77 M\$ en 2005

- > Mise à jour des plans de protection des berges et mise en valeur des grands parcs en rive.
- > Réaménagement du parc du Mont-Royal et de la patinoire du lac des Castors.
- > Amélioration de parcs de quartier, dont :
 - le parc des Bénévoles - arrondissement de Kirkland
 - le parc Jean-Duceppe - arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie
 - le parc Compagnons de Saint-Laurent - arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Investir dans les sports, les loisirs et la culture

Développer les sports, les loisirs et la culture. Montréal se distingue à l'échelle internationale par son art de vivre exceptionnel. Elle veut continuer dans ce sens.

Quelques réalisations 2002-2004

ADOPTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE.

ADOPTION DE LA POLITIQUE DU PATRIMOINE ET CRÉATION
DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL.

NOMINATION DE MONTRÉAL, CAPITALE DU LIVRE 2005 PAR L'UNESCO.

Budget de 2005

Un budget de 318 M\$, en hausse de 4,4 %

- > Augmentation de la contribution au Conseil des arts pour un montant de 10 M\$.
- > Soutien à l'élite sportive montréalaise, notamment par le développement d'orientations pour le sport d'élite.
- > Mise en place du projet de musée des pompiers.
- > Élaboration et adoption de la politique montréalaise du sport et du loisir.

Des investissements de 472 M\$, en 2005-2007, pour favoriser le développement des bibliothèques, des centres sportifs et des centres culturels et communautaires

- > Mise en réseau des bibliothèques municipales.
- > Construction et agrandissement d'installations sportives, culturelles et communautaires, dont :
 - un centre sociocommunautaire à Montréal-Nord ;
 - un centre communautaire et une bibliothèque dans Côte-des-Neiges
 - la maison de la culture Maisonneuve
 - un complexe sportif et une bibliothèque dans Saint-Laurent.
- > Achèvement du réseau de pistes cyclables, un investissement de 10 M\$.